
Journée de conférences

organisée par la section *Amérique latine*
de la *Société de législation comparée*

Soutien

Ambassade de France au Brésil – Consulat général à São Paulo

Programa de Pós-Graduação da Faculdade de Direito – USP

CEJESCO – Université de Reims Champagne-Ardenne

Lab-LEX – Université de Bretagne Occidentale

Institut français - Brasil

Coordination

Gustavo Cerqueira

*maître de conférences à l'Université de Reims
président de la section Amérique latine de la Société de législation comparée*

Bibiana Graeff

professeur à l'USP

Tania Martini Vilariño

Haute fonctionnaires des impôts au RS/Brésil

Thales Morais da Costa

président de l'IDCBF

MARDI 7 NOVEMBRE 2017

FACULTE DE DROIT DE L'UNIVERSITE DE SÃO PAULO

LARGO SÃO FRANCISCO, 95, SÃO PAULO-SP

LE DROIT COMPARÉ COMME PERSPECTIVE



**SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE**

SECTION AMÉRIQUE LATINE

À propos du lancement de l'ouvrage



avec le soutien de



**Consulato Geral da França
em São Paulo**



**Programa de Pós-
Graduação em Direito
da Faculdade de Direito
–USP**



**UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE**

**Centre d'études juridiques
sur l'efficacité des systèmes
contemporains – CEJESCO**



OUVERTURE / 8 H

José Rogério Cruz e Tucci, *doyen de la Faculté de droit de l'USP*
Gérard Perrier, *attaché pour la science et la technologie
au consulat général de France à São Paulo*
Gustavo Cerqueira, *MCF à l'Université de Reims*
Bibiana Graeff, *professeur à l'USP*
Tanisia Martini Vilariño, *haute fonctionnaire des impôts au RS/Brésil*
Thales Morais da Costa, *président de l'IDCBF*

CONFERENCES INAUGURALES / 8 H 30

sous la présidence de Gustavo Cerqueira

- « Les fonctions du droit comparé au Brésil d'aujourd'hui :
l'exemple du droit de la consommation »
Claudia Lima Marques, *professeur à l'UFRGS*
- « Le droit comparé à la Cour de cassation »
Dominique Hascher, *conseiller à la Cour de cassation,
président de la Société de législation comparée*

PERSPECTIVES PUBLICISTES / 10 H

sous la présidence de Tanisia Martini Vilariño

- « Le droit comparé en droit administratif »
Odete Medauar, *professeur à l'USP*
- « Centralisation et décentralisation de compétences »
Fernando Dias Menezes de Almeida, *professeur à l'USP*
- « Droit administratif et infrastructure – le défi brésilien? »
Carlos Ari Sundfeld, *professeur à la FGV São Paulo*
- « La narrative comme forme de jugement réflexif : le rôle
d'Émile Durkheim dans la genèse historique des droits humains
»
Guilherme Assis de Almeida, *professeur à l'USP*

SEANCE D'AUTOGRAPHES / 12 H

PERSPECTIVES PRIVATISTES / 14 H

sous la présidence alternée de Gustavo Cerqueira et Bibiana Graeff

- « Le concept de société entrepreneuriale en droit brésilien et
en droit français »
José Gabriel Assis de Almeida *professeur à l'UERJ*
- « La méthode de commercialisation de l'énergie électrique au
Brésil et les modèles étrangers »
Guilherme Pereira Baggio, *avocat*
- « Âge et discrimination, éléments de comparaison »
Dorothee Guérin, *MCF à l'Université de Bretagne Occidentale*
- « La protection juridique des majeurs en droit français et en
droit brésilien »
Muriel Rebourg, *professeur à l'Université de Bretagne Occidentale*
- « Nationalité versus domicile dans le conflit de lois :
comparant raisons et non-raisons »
Gustavo Ferraz de Campos Monaco, *professeur l'USP*

JEUNES CHERCHEURS / 16H30

sous la présidence de José Fernando Simão, *professeur à l'USP*

- « Résolution de litiges sportifs en France et au Brésil »
Jean Nicolau, *post-doctorant à l'USP*
- « Financement du procès par les tiers en France :
un modèle pour le Brésil »
Marcel Carvalho Engholm Cardoso, *avocat*
- « Défis et avantages d'une thèse en droit comparé »
Maxime Péron, *doctorant à l'USP/ Université de Bretagne Occidentale*

CLOTURE / 17 H 30